

Quelques mots à propos

AUTISME VIE ENTIÈRE, DE L'ALERTE À L'INTERVENTION COORDONNÉE
Pertinence et précision des aides et accompagnements, fluidité des parcours, cohérence de nos actions.

Détecter l'autisme à tous les âges de la vie, définir les besoins spécifiques des personnes concernées et de leurs proches, mettre en œuvre le projet personnalisé et le coordonner, mesurer les effets des interventions plurielles pour les faire évoluer, c'est compenser voire prévenir les handicaps liés à cette pathologie neuro-développementale de l'enfance à l'âge adulte sont des priorités du Plan National Autisme en cours, tels sont nos engagements.

Chez le jeune enfant, ce sont les parents qui, le plus souvent, déclenchent l'alerte. A cette période, les signes discrets voire trompeurs inquiètent et même déroutent la famille. La prise en compte des observations des proches et de leurs interrogations est essentielle de la part des professionnels de la la petite enfance qu'ils vont rencontrer. Ceux-ci vont, en effet, initier avec eux le parcours de consultations vers la confirmation du trouble du neuro-développement et peut-être de l'autisme. Cette étape conditionne la mise en place au plus vite d'un programme adapté d'interventions ciblées et coordonnées

Ainsi, dans cette période de neuro-plasticité optimale, les rééducations neuro-fonctionnelles et psycho-pédagogiques permettront de relancer la dynamique du développement des réseaux cérébraux dédiés aux praxies sociales et adaptatives. Les graves troubles du comportement et leurs conséquences à long terme sur l'entourage seront alors prévenus.

Cette conception neuro-développementale de l'autisme s'applique à tous les âges de la vie. Ainsi sur la base de bilans cliniques pluridisciplinaires réguliers, les besoins de l'enfant devenu adolescent puis adulte seront réévalués et les programmes d'aide et d'intervention ajustés pas à pas, en fonction du potentiel de la personne, de ses déficits et des compensations fonctionnelles développées.

La consultation de l'adulte est centrée sur l'individu lui-même ; elle concerne aussi sa famille, son environnement, sur ce qu'ils sont devenus, et ce à quoi on peut les faire accéder dans les meilleures conditions. C'est une consultation pluridisciplinaire, réalisée avec les accompagnants quotidiens de la personne autiste, et même lorsque c'est possible sur le lieu de vie de cette personne. Il faut tenir compte des complications qui peuvent survenir, en particulier l'émergence de troubles neurologiques qui jusque là étaient passés inaperçus ou qui se révèlent à ce moment de la vie. Les troubles liés au vieillissement s'ajoutent et complexifient le syndrome initial.

La continuité du suivi concerne aussi la santé psychique et physique ainsi que le bien-être.

Ainsi, certaines « alertes » comportementales ne relèvent en rien du trouble autistique mais de pathologies intercurrentes ou associées, somatiques ou mentales. Ces épisodes de santé nécessitent des interventions diagnostiques et thérapeutiques médicales, chirurgicales et psychiatriques spécifiques, « de précision ».

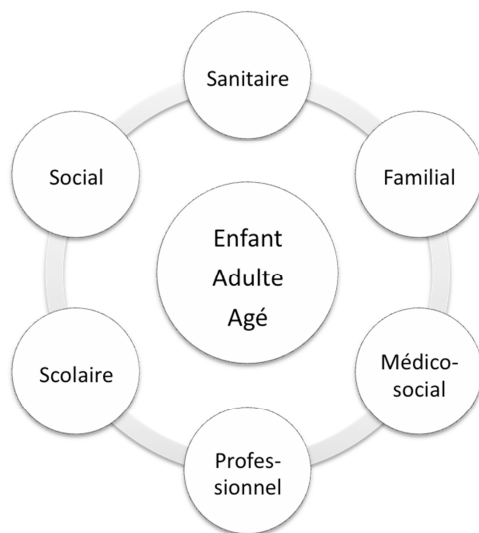
Pour conclure.

Le cerveau social est toujours en connexion, en réglage fin avec autrui. Il est constitué de réseaux dans le cerveau en développement, qui sont très sensibles aux évènements pathogènes mais aussi aux aides thérapeutiques, éducatives, scolaires, sociales, professionnelles.

Tout au long de la vie, il est nécessaire de renforcer non seulement les synergies des compétences, mais aussi les systèmes permettant d'établir et de mettre en place un projet de vie pour les personnes autistes, en intégrant les différents domaines : médical, éducatif, professionnel, familial...

Hélas, les cloisonnements de nos institutions font que nos possibilités d'accompagnement de ces personnes sont freinées par des problématiques organisationnelles et financières ainsi qu'à des carences de formation des divers professionnels concernés.

« Cohérence, continuité, complémentarité » nécessitent des approches et interventions plurielles coordonnées de l'enfance à l'âge adulte. Tels sont les enjeux de nos politiques nationales de santé, d'éducation et d'accompagnement pour l'autonomie vie entière.



Vers un « Passeport Santé-Autonomie Personnalisé » : renforcer la coopération entre les mondes du sanitaire, du médico-social, du social, de l'éducation, du travail, de la recherche et associer pleinement les personnes elles-mêmes et leurs familles aux mesures qui les concernent.

